

Argentabank Luxembourg S.A.

RAPPORT DE GESTION

au 31 décembre 2008



ARGENTABANK

LUXEMBOURG

Société Anonyme

RC LUX B 35185

ARGENTABANK LUXEMBOURG S.A.

27, Boulevard du Prince Henri
L 1724 Luxembourg

RAPPORT DE GESTION

Messieurs les Actionnaires,

En conformité avec les dispositions légales et réglementaires nous avons l'honneur de vous présenter le bilan et le compte de pertes et profits du 31/12/2008 d'Argentabank Luxembourg S.A. (ci-après dénommée *la Société*) ainsi que le présent rapport de gestion.

Les commentaires qui suivent sont basés sur le bilan avant affectation des résultats et ceci sous réserve de leur approbation par l'assemblée générale.

1. Les règles d'évaluation ont été établies par le conseil d'administration en date du 12/03/2003 et sont reprises dans l'annexe des comptes annuels ci-jointe.
2. L'exercice social clôturé au 31/12/2008 fait ressortir un bénéfice net (après taxes) de 3.770.801 euros.
3. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels de l'année 2008 et d'affecter le bénéfice comme suit:

3.770.801 euros: dotation à la réserve libre.

Note : la Société a opté pour une imputation complète de la charge de l'Impôt sur la Fortune conformément à la réforme fiscale 2002.

Par conséquent, la Société s'engage à constituer une réserve indisponible pendant 5 ans, d'un montant minimum de 1.231.000 euros (min. 5 fois le montant de l'Impôt sur la Fortune imputé). La réserve libre sera utilisée à cette fin.

4. Développement des activités de la Société

La Société enregistre en 2008 une baisse de son total bilan par rapport à l'année précédente. Le total du bilan est passé de 816 à 620 mio soit une baisse de 24%.

L'activité principale de la Société, l'émission d'obligations et de bons de caisse, est en baisse par rapport au niveau de l'année précédente. Le volume total des dettes en titres a diminué de 554 à 407 mio, soit une diminution de 26,61%. Cette baisse s'explique tout d'abord par l'arrivée à échéance finale en 2008 de trois émissions pour un montant total de 150 mio d'euro et qu'aucune nouvelle obligation n'a été émise. Cette diminution s'explique essentiellement par le changement du paysage fiscal au Grand Duché qui fait que l'intérêt de la clientèle de la Société pour le produit principal offert est sur une tendance baissière.

Néanmoins, la Société a continué à afficher sa stratégie commerciale, toujours orientée vers cette diversification de produits et de sa rémunération. La Société a poursuivi en 2008 son rôle d'apporteur d'affaires pour des produits de tierces parties (principalement des produits Argenta Life Luxembourg S.A., des Sicav Argenta-Fund, des Sicav du Foyer Patrimonium et des EMTN de la BCEE). Ceci s'est manifesté par un transfert des fonds investis dans les produits de la banque même vers des produits « hors bilan ». Aussi suite à la dématérialisation des titres physiques en Belgique, la Société a également pris en dépôt pour compte d'Argenta Banque d'Epargne S.A. des titres obligataires.

De cet accroissement de l'activité résulte une augmentation des avoirs de tiers détenus par la banque au regard de l'année 2007. Le total des avoirs déposés est passé de 240 mio à 419 mio en 2008 soit une augmentation de 74,75%. Pourtant on note une diminution des commissions nettes en 2008 qui chutent de 20,41% évoluant de 2,088 mio en 2007 à 1,597 mio en 2008. Cette baisse s'explique, malgré une politique commerciale plus axée vers du commissionnement et des activités de banque dépositaire plus importantes, par une chute de la valeur moyenne du fonds Argenta en 2008. Aussi, les revenus d'intérêts de la banque ont chuté de 3,74%. Force est de constater que cette baisse de résultat est essentiellement imputable au fait que 3 émissions sont arrivées à échéance finale, dont la marge liée n'a pas été substituée et ce malgré le contexte baissier du marché des taux qui est venu tout de même compenser cette perte de marge.

En raison de cette progression de l'activité, conjuguée à un cadre réglementaire mouvementé en 2008 qui a nécessité de nombreuses adaptations au niveau des processus tant d'un point de vue technique que juridique, la Société a dû engager certains efforts en ressources humaines et en consultance pour assurer la continuité de ses activités et de sa mise en conformité. Ces facteurs ont induit, au regard de 2007, une augmentation des effectifs de 3 personnes (dont 1 nouveau directeur) et de 3,18 en équivalent à plein temps, et une progression des frais généraux de 0,577 mio d'euros.

Au courant de l'exercice 2008, du fait du sinistre de certains établissements bancaires de la place luxembourgeoise, la Société a payé un montant de 314.740 € dans le cadre de la garantie des dépôts. Dans ce contexte la Société prévoit d'acquitter un montant de 480.823 € pour l'exercice 2009. Le montant est provisionné au 31 décembre 2008 et figure au bilan sous le poste autres provisions.

5. Objectifs et stratégies en matière de gestion des risques.

Sur base des activités de la Société, l'exposition aux risques est relativement limitée. La gestion des risques est décrite ci-après.

La Société propose à sa clientèle une gamme de produits de base, simple et transparente, axée sur les familles, notamment (i) le compte courant classique et le compte courant au rendement plus élevé, (ii) des placements à terme (de 1 à 60 mois), (iii) des bons de caisse, (iv) des valeurs mobilières à taux fixe émises par les sociétés du groupe Argenta (Euro-obligation, bon de capitalisation) et (v) des actions de la Sicav Argenta-Fund. Elle propose également le dépôt titres pour les Euro-obligations, les bons de capitalisation et les actions de la Sicav Argenta-Fund, des fonds de fonds du Foyer Patrimonium et des EMTN de la BCEE. Tous ces produits sont uniquement proposés en euro.

Les activités de la Société se sont principalement orientées vers la fonction d'agent payeur pour les titres luxembourgeois.

La Société prend également en charge les fonctions d'agent administratif, gestionnaire et distributeur de la Sicav Argenta-Fund. Ces fonctions permettent à la Société de générer des revenus complémentaires et de valoriser au maximum les moyens humains et techniques dont elle dispose.

6. Politique et pratiques en matière de gestion de risques

La politique de contrôle des risques inhérents à ses activités, occupe une place primordiale dans la gestion journalière de la Société.

En matière de gestion de risques liés aux activités de négociation, aux crédits et aux marchés, la Société a poursuivi et maintiendra sa politique de prudence et de gestion comme un bon père de famille:

- Risque lié aux activités de négociation

La Société n'exerce pas d'activités ou d'opérations initiées par des salles de marchés.

- Risque de contrepartie

La Société n'est pas active sur le marché des prêts à la clientèle privée. Les créances sur institutionnels se situent toutes dans le secteur financier de la zone Euro avec un degré minimal d'exposition au risque. Les créances sont concentrées sur la maison mère et diversifiées sur quelques établissements de crédit de rating de qualité élevée. Il n'existe pas de créances douteuses ou litigieuses influençant le risque encouru d'une importance majeure. La Société poursuit une politique qui prévoit que ses actifs sont investis principalement auprès d'états ou d'institutions financières et qu'une limite de 5 % de ses fonds propres est respectée pour des investissements auprès d'autres émetteurs à condition que celles-ci ont un rating de triple B ou plus.

- Risque de marché

- Risque de change

En général, la Société n'encourt pas de risque, vu qu'elle n'a pas de position de change. Tous les passifs ont été réinvestis dans la même devise, en l'occurrence l'Euro.

- Risque d'intérêt

La Société a continué à limiter au maximum le risque de taux en essayant d'obtenir un « matching » exact des actifs et passifs. Les avoirs des comptes courants sont placés sur le marché interbancaire (« *overnight* » et à très court terme); les dépôts à terme sont réinvestis en certificats de trésorerie et obligations linéaires belges étatiques en respectant la duration du portefeuille; les fonds récoltés de nos émissions Euro-obligataires ont été prêtés à la maison mère avec la même durée.

- Risque de débiteurs et de variation de prix des titres en propriété

La Société s'est limitée à prendre en portefeuille uniquement des valeurs de qualité irréprochable et suffisamment garanties, c.à.d. des certificats de trésorerie et des obligations émises sur le marché public par les autres sociétés du Groupe Argenta (voir également risque de contrepartie).

L'évaluation est basée sur le principe du « *Lower of cost or market* ». Les plus-values non réalisées ne sont pas prises en compte. Vu l'évolution des taux à la baisse et la possibilité de réaliser des plus-values, la Société a suivi une politique de commercialisation des titres en portefeuille « de négociation ».

- Risque de liquidité

En général, les produits offerts ont une durée fixe ; les passifs sont réinvestis avec la même duration. En respectant en plus une marge obligatoire de liquidités pures, la Société n'encourt pas d'importants risques de réalisation. En cas de besoin en financement, un emprunt interbancaire journalier (« overnight ») est contracté auprès de la maison mère

- Autres risques significatifs

La Société n'est pas très sensible à la volatilité sur les marchés financiers puisqu'elle ne traite pas dans des instruments financiers complexes et n'a donc pas un portefeuille de swaps, d'options, des produits dérivés etc. La Société n'envisage pas un changement dans la politique à ce niveau.

- Risque opérationnel

Le risque opérationnel réside comme risque de perte émanant d'erreurs humaines ou informatiques, de facteurs externes ou de procédures inadaptées ou défailtantes. En disposant des procédures formalisées et détaillées, de la séparation des fonctions (« *Vieraugenprinzip* ») à tout niveau, des systèmes de contrôles internes et d'un « *disaster recovery plan* », la Société s'assure d'une maîtrise optimale de ce risque. Dans le courant de l'année 2005, la Société a mis tout en place pour l'installation de la fonction Compliance à partir du 1/1/2006. La Société fait des efforts réguliers au niveau de la formation du personnel en matière de la lutte contre le blanchiment d'argent.

7. Prévisions

Pour l'exercice 2009, le conseil d'administration prévoit:

- comblé le manque d'intérêt dans les nouvelles obligations par la sortie de nouveaux produits structurés à capital garanti ;
- la diversification de ses revenus en distribuant de nouveaux produits ;
- le développement d'une politique commerciale plus personnalisée de la clientèle d'agence.

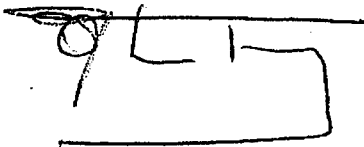
Le conseil d'administration reste résolument confiant dans l'avenir de la Société et dans la capacité de la Société d'adaptation aux fluctuations du marché.

La Société ne mène pas d'autres activités de recherche et de développement que ceux mentionnés ci-dessus. Vu l'importance stratégique pour la Société de l'information sur les circonstances qui pourraient influencer sensiblement le développement de la Société, le conseil d'administration estime qu'il est préférable de ne pas en faire mention dans le présent rapport.

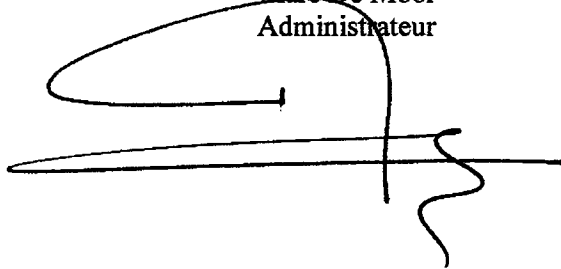
8. Le conseil d'administration signale qu'il n'y a pas eu, depuis la date de clôture, d'événements qui seraient susceptibles de modifier de manière importante les résultats qui sont présentés à l'assemblée générale ainsi que la situation financière de la Société telle que reprise dans les comptes annuels de l'année 2008.
9. Aucune prestation exceptionnelle du réviseur d'entreprises n'a eu lieu au cours de l'exercice clôturé.
10. La Société n'a pas acquis d'actions propres pendant l'exercice clôturé.
11. La Société ne dispose d'aucune succursale.
12. Aucune opération n'a été réalisée au cours de l'exercice clôturé, à la réalisation de laquelle un membre du conseil d'administration a eu un intérêt personnel.
13. Le conseil d'administration prie l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels tels qu'ils lui sont présentés, d'accepter l'affectation du résultat proposée et de donner décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprises pour leur mandat exercé au cours de l'exercice social clôturé le 31/12/2008.
14. Le conseil d'administration reste à votre disposition pour tous les renseignements souhaités au sujet du présent rapport de gestion et des comptes annuels.

Pour le conseil d'administration, le 11 mars 2009,

François Van Guyse
Président du
Conseil d'Administration



Marc De Moor
Administrateur



Geert De Haes
Administrateur

